

Lettre d'information du réseau

- février 2015 -

Fédération

*Fonds pour le Développement de la Vie Associative
Les rencontres interassociatives 2015 de la FRAAP*

Réglementation

Le Haut Commissariat à la Vie Associative

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

Evènements à venir

Publications web

À lire, à écouter et à voir

Fédération

FDVA Fonds pour le Développement de la Vie Associative

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative a lancé un appel à projet pour la formation des bénévoles. Le dispositif FDVA s'adresse aux associations souhaitant proposer des actions de formation à l'échelle nationale. Il existe également des dispositifs similaires pour des actions régionales. Vous pouvez trouver la liste de ces fonds sur le site dédié :

<http://www.associations.gouv.fr/10748-fdva-le-lancement-de-la-campagne.html>

Attention, les dates de clôture varient d'une région à l'autre.

La FRAAP a déposé un projet de formations par le dispositif national qui, nous l'espérons, vous permettra de vous proposer un programme de formations en 2015-2016.

Rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP à Reims les 5 et 6 juin

Retenez bien les dates : les 5 et 6 juin, vous êtes invité(e)s à participer aux tables rondes et débats que nous vous proposons, comme chaque année, lors de nos rencontres nationales inter-associatives. Nos hôtes seront les associations Maison Vide, Atelier Hyperespace et Collectif Simone.

Le Conseil d'Administration de la FRAAP travaille actuellement sur le contenu de ces Rencontres. Nous ne manquerons pas de vous relayer l'information une fois le programme finalisé.

Réglementation

Le Haut Commissariat à la Vie Associative - HCVA

A l'initiative du Collectif des Associations Citoyennes, dix réseaux associatifs parmi lesquels la FRAAP, ont interpellé le ministre en charge de la vie associative, Patrick Kanner pour dénoncer le déséquilibre du HCVA.

Le Haut Commissariat à la Vie Associative est chargé d'émettre un avis sur tous les projets de lois et de décrets concernant les associations. Suite à la parution de la loi ESS (Economie Sociale et Solidaire), le ministre chargé de la vie associative va publier un décret officialisant la composition du HCVA.

[Lien vers une présentation commentée des membres du HCVA](#) (document du Collectif des Associations Citoyennes)

Vous pourrez donc y voir que le secteur associatif est représenté par 19 personnes (sur les 27 membres que compte le HCVA) qui n'ont que peu à voir avec le secteur sur lequel elles sont censées donner des avis.

Le déséquilibre de sa composition joue ainsi sur le choix de ses avis et l'orientation de ses avis. Ainsi, le HCVA avait remis un rapport en mars 2014 sur les financements privés de la vie associative. Les propositions émises privilégiaient la privatisation des ressources des associations et surtout prônaient le renforcement d'une logique

économique au détriment, il nous semble, des valeurs que nous portons et du choix de société que nous défendons.

[Lien vers le courrier des réseaux associatifs demandant au ministre un rééquilibrage de la composition du HCVA](#)

Adhérents

La FRAAP est heureuse d'accueillir de nouvelles associations membres. Ce mois-ci :

Lendroit éditions (Rennes)

Lendroit éditions publie des œuvres d'artistes depuis 2003. Cette association explore l'expérimentation éditoriale afin de produire des œuvres singulières avec des artistes singuliers. Lendroit éditions est une maison d'édition dédiée à l'art, aux artistes et au papier.

MAPCU Mouvement Associatif Pour les Cultures Urbaines (Toulouse)

Créé en 2009, le MPACU est un collectif d'acteurs de terrains réunis pour promouvoir la culture et les sports urbains. L'association a une forte volonté de fédération et de mutualisation des compétences. Elle a notamment pour objectif d'être une force de représentation, de médiation et de propositions auprès des institutions publiques.

Aquaforte (Reims)

L'association Aquaforte réunit des graveurs depuis sa création en 1998 suite à la fermeture de l'atelier de gravure de l'École Supérieure d'Art et de Design de Reims. Elle s'est installée à Reims avec un atelier adapté à la pratique des graveurs ainsi qu'une galerie d'expositions.

Agenda

Rencontres professionnelles régionales ou interrégionales

Des rencontres professionnelles ont été organisées dans plusieurs régions, portant sur les conséquences de la réforme territoriale à venir. Ont déjà eu lieu des rencontres à Vandœuvre-lès-Nancy, Nantes, Bordeaux, Lille et Montpellier. Suivront : Paris le 10 mars, Caen le 17 mars.

Des représentants de la FRAAP ont participé au débat de Lille. Vous pouvez retrouver ici la contribution écrite de Pascal Pesez, co-président de la FRAAP, lors de l'atelier intitulé « Les politiques publiques de la culture ».

[Contribution écrite de la FRAAP](#)

Publications web

À lire :

Une **cartocrise culturelle** recense les festivals, structures et associations culturelles supprimés depuis les dernières élections municipales. Elle a été créée le 23 janvier dernier par une salariée du Boulon, centre national des arts de la rue près de Valenciennes, et compte aujourd'hui plus de 125 entrées. Vous pouvez y participer en envoyant vos informations à cartocrise@openmailbox.org
[Lien vers la cartocrise](#)

Dictionnaire de la Participation, créé par le Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie et Participation
[Lien](#)

« **Collectivités territoriales et associations : reconstruire le partenariat** » : Dossier de la gazette des communes sur les relations entre collectivités et associations
[Lien](#)

« **L'Avenir des compétences culturelles départementales** », édito publié par Culture & Départements
[Lien](#)